

## DÉCLARATION DES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

### **1. Dénomination sociale de la société**

Dénomination sociale de la société : \* ADTHINK MEDIA

### **2. Identification du déclarant**

L'identité du déclarant correspond à celle de la personne tenue au dépôt de la déclaration

Type de personne : \* Personne morale  
Dénomination sociale : \* LEROMYS CAPITAL

Le déclarant est : \* Une personne mentionnée aux a) et b) de l'article 621-18-2 du code monétaire et financier

*Merci de préciser les fonctions exercées au sein de l'émetteur*

Fonction : \* personne morale lié à Sylvain Morel, Président du conseil d'administration du Groupe ADTHINK MEDIA

### **3. Description de l'instrument financier**

Description de l'instrument financier : \* Actions

### **4. Nature de l'opération**

Opération réalisée dans le cadre d'un mandat de gestion programmé conforme à la recommandation 2010-07 de l'AMF

Nature de l'opération : \* Acquisition

### **5. Date de l'opération**

Date de l'opération : \* 12/2/2016

### **6. Lieu de l'opération**

Lieu de l'opération : \* Alternext - Bourse de Paris

### **7. Montant de l'opération**

Prix unitaire	Devise unitaire	Montant	Devise du montant
0,8900	Euro	6 970,0000	Euro

### **8. Informations complémentaires : nature de l'instrument financier / autres dirigeants auxquels la personne est liée / autres**

**Attention : ces informations complémentaires seront également publiées sur le site internet de l'AMF**

Société LEROMYS CAPITAL (représentant légal : Sylvain MOREL)

Sylvain MOREL : Président du Conseil d'Administration du Groupe ADTHINK MEDIA

\* « Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF. »